toute notre expertise à votre service

CONTRATS DU SPECTACLE : sécuriser les clauses de force majeure, imprévision, résiliation, résolution et transition / NOUVEAU

14 heures - 820 €

/10
(évaluations reçues en 2025)

Distanciel

8

NOUVEAUTÉ

Description synthétique. Une description detaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

Administratrices/Administrateurs, chargé/es de production ou de diffusion dans un lieu culturel. Toute personne chargée des contrats de vente dans spectacle vivant.

PRÉ-REQUIS

Etre en charge des contrats de droit privé dans le spectacle vivant, de leur négociation ou de leur contrôle (hors contrat d'embauche).

OBJECTIFS

. Comprendre le cadre juridique applicable aux contrats du spectacle
. Identifier les différents modes de fin de contrat et savoir les mobiliser
. S'approprier les enjeux juridiques et stratégiques de la transition écologique
. Rédiger des clauses adaptées dans ces contrats
. Sécuriser les relations contractuelles par une rédaction adaptée et des réflexes opérationnels

CONTENU DÉTAILLÉ

Partie 1 - Les clause de fins de contrats

Principes et enjeux juridiques

. Rappel synthétique du droit des obligations relatif aux contrats de spectacle : cession, coréalisation, coproduction, prestation de service, sponsoring, captation, location

. Importance d'anticiper la fin du contrat : risques et responsabilités

. Panorama des modes de fin de contrat : résiliation - résolution - force majeure - imprévision

Les mécanismes de force majeure et imprévision, résiliation et résolution

. Résolution et résiliation : distinction, conditions légales d'application
  - résolution unilatérale pour faute grave, résolution judiciaire, clause résolutoire, effets sur les obligations des parties
  - résiliation unilatérale, responsabilités, clauses, préavis, effet sur les parties

. Force majeure et imprévision : conditions d'application, articulation

Prévention et sécurisation

. Rédiger des clauses contractuelles protectrices et équilibrées
  - clause résolutoire
  - clause de résiliation unilatérale
  - clause de force majeure
  - clause pénale

. Réagir face à un litige ou un événement imprévu

Partie 2 - Les clauses de transition écologique

1. Contexte et enjeux

. Les enjeux stratégiques de la contractualisation
. Les impacts environnementaux : mobilité, énergie, déchets, restauration

2. Panorama législatif

. Evolution du cadre normatif : *soft law vs hard low* - directive européenne - loi sapin II
. Obligations réglementaires pour le secteur : loi AGEC - Biodéchets - REP - décret tertiaire - plan mobilités - emballages
. Devoir de vigilance : cartographie des risques ESG - prévention et reporting

3. Le contrat comme outil de transformation

. Force contraignante *vs* engagements incitatifs
. Rôle du préambule
. Niveaux d'engagement : obligatoire, facile, engagé
. Les différents acteurs et leurs rôles
. La rédaction des clauses : mobilité et transport - énergie et déchets - restauration - scénographie et achats
. Stratégie de mise en oeuvre

4. Recenser les contrats et les parties prenantes

En fonction de la répartition par typologie (déplacement, scénographie, énergie...) identifier les contrats sur lesquels des clauses spécifiques peuvent être intégrées.

EXERCICES

Chacun des 8 participants est invité à poser ses questions tout au long de la formation, dans une ambiance conviviale et propice aux échanges.

Réalisation de deux exercices sur la rédaction de clauses

Mis à jour le 16/11/2026
Copyright CAGEC©